

PROCÈS-VERBAL DE LA 134^e RÉUNION RÉGULIÈRE DU
COMITÉ PARITAIRE SANTÉ ET SÉCURITÉ SEMB CSN SAQ,
TENUE LE MARDI 16 JANVIER 2007
À LA SALLE PULIGNY,
DE L'ÉDIFICE DU C.D.M. SOUS LA PRÉSIDENTE DE
MME MARIELLE B. MURRAY, COPRÉSIDENTE PATRONALE DU COMITÉ.

Étaient présents :

MMe. Marielle B. Murray – Coprésidente patronale

MM.

Jean-Noël Bordeleau – Membre patronal
Gilles Boudreau – Coprésident syndical
Pierre Dénomée – Membre patronal
Benoît Gingras – Conseiller à la prévention
André Gagnon – Membre syndical
Jean Jr. Laperrière – Membre syndical
Simon Mathieu Malenfant – Représentant à la prévention

Absents: Mme Carole Massé - Membre syndical
M. Clément Gagné – Membre patronal
M. Jean Gagné – Membre syndical
M. Gilbert Gravel – Coprésident patronal
M. Claude Rivard – Représentant à la prévention

134.00 Ouverture de la réunion

Mme Marielle B. Murray agit à titre de présidente de la réunion en l'absence de M. Gravel coprésident patronal. M. Gilles Boudreau agit à titre de secrétaire de la réunion. Ouverture de la réunion à 13h50.

134.01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jean Jr Laperrière et secondé par M. Jean-Noël Bordeleau d'accepter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

Au point 134.05 Affaires nouvelles :

- A) Prévention et sensibilisation lors de dégustation en succursale (23205)
- B) Mise à jour du programme de prévention
- C) Plan de travail 2007
- D) Accès aux fiches d'inspection pour le représentant à la prévention
- E) Réflexion au Comité

134.02 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2006

Il est proposé par M. Jean Jr Laperrière et secondé par M. Jean-Noël Bordeleau d'accepter le procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2006 avec les corrections suivantes :

Page 1 : Étaient présents....Enlever le nom de Gilles Boudreau qui est inscrit en double.

Page 3 : Transpalette manuel (2^e paragraphe), lire « au sein » au lieu de « au seins ».

Page 5 : Méthode de travail SAQ Dépôt : Lire « Gilbert Gravel et Benoit Gingras » au lieu de « nous ».

Page 5 : Dossier marchepied : Lire « visite récente » au lieu de « Visite ressentie ».

134.03 Statistiques

M. Benoit Gingras mentionne qu'il déposera au prochain comité, des statistiques globales comprenant les périodes 1 à 9.

M. Jean Jr Laperrière demande à ce qu'un membre du comité reçoive les formulaires 0116 et les analyse. M. Laperrière se questionne si le formulaire est adéquat afin de fournir des statistiques au comité.

M. Laperrière propose un sous comité pour la reformulation du formulaire 0116 « déclaration d'accident et d'incident de travail ».

M. Benoit Gingras mentionne qu'il n'est pas certain que ce formulaire puisse être modifié par le comité. De plus, M. Gingras propose d'attendre

que les statistiques soient déposées afin de valider le besoin de revoir le formulaire.

M. Laperrière donne à titre d'exemple l'exercice paritaire antérieurement fait par le comité pour la réalisation du formulaire d'inspection paritaire en succursale.

134.04 Suivi des dossiers

Guide de prévention

M. Benoit Gingras dépose le document « Guide de prévention pour le réseau de succursale ». M. Gingras mentionne la participation de M. Claude Rivard dans l'élaboration du document. Le comité devrait procéder à l'adoption si il n'y a pas de modification lors de la prochaine rencontre prévue le 13 février 2007.

M. Jean Jr Laperrière demande s'il serait possible d'avoir du temps en succursale afin de lui permettre de prendre connaissance du document en citant un exemple de une heure au frais du 13995.

M. Benoit Gingras suggère de le faire dans la préparation prévue d'une demi-journée de la partie syndicale.

Dossiers prioritaires

Formation SST:

Concernant la mise à jour du programme de formation, M. Benoit Gingras mentionne que l'employeur n'a toujours pas rendu sa décision quand au rôle du comité, sur ce sujet, ainsi que la façon de travailler soit en sous comité de deux ou en comité de douze personnes.

M. Jean Jr Laperrière nous informe qu'en 1992, le comité avait décidé du contenu de la formation et recommande de faire la mise à jour à partir du programme d'adaptation aux normes inclus dans le programme de prévention.

La partie syndicale refait la demande pour un sous comité qui se chargera d'évaluer le contenu de la formation santé sécurité.

M. Benoit Gingras mentionne qu'il a déjà analysé les besoins de formation en différents volets et qu'il est près à déposer un document.

M. Laperrière mentionne que ce n'est pas à M. Gingras de faire le travail seul, mais plutôt aux membres du Comité.

La partie patronale mentionne qu'elle ira valider le rôle du comité santé sécurité dans l'établissement d'un programme de formation et d'information auprès de ses mandataires.

Transpalettes manuels

M. Simon M. Malenfant prendra la relève de M. Claude Rivard concernant le questionnaire et les appels des succursales concernées.

Étant donné l'absence de M. Jean Gagné, la partie syndicale demande de reporter à la prochaine réunion, l'approbation du manuel de formation pour le transpalette manuel « Guide du participant ».

Succursale 23452 (MDF)

Des luminaires ont été installés sur la bâtisse à l'extérieur. La problématique pour le froid est toujours en suspend. Le Service Juridique n'a pas encore statué sur les devoirs et responsabilité de la SAQ Vs Maison des Futailles.

Chariots

M. Gilles Boudreau suggère que le Comité fasse une recommandation pour que les chariots à deux niveaux utilisés dans les succursales prioritaires ayant reçu la formation sur le « Service conseil », soient graduellement expédiés dans tout le réseau de succursale.

Mme Marielle Murray et M. Pierre Dénomée mentionnent que les chariots à deux niveaux font partie intégrante du concept « Service conseil » et qu'il y a une formation qui va avec ce concept et qu'ils sont indissociables.

M. Benoit Gingras mentionne qu'avant de faire une recommandation de ce type, nous devons faire une validation auprès des utilisateurs actuels de cet équipement.

Vols et agressions

Guide vols et agressions "Petit guide jaune"

Le Comité recommande que les coprésidents écrivent à M. Simard du Service enquêtes et prévention, afin que le Comité puisse participer à la mise à jour du document. Ex : Barrer les portes de la succursale après un vol à main armée.

Méthode de travail SAQ Dépôts

Concernant l'entreposage de palettes au milieu des rangés de rayonnage qui pourraient compromettre les voies de circulation et l'accès aux issues de secours (voies de circulation de 44 pouces), M. Benoit Gingras nous informe qu'une demande a été faite auprès de M. Jean-François Beaudoin du Service enquêtes et prévention afin de vérifier la conformité du plan d'évacuation.

Dossier marchepied

M. Gingras commente l'utilisation du prototype de marchepied qui est présentement à l'essai à la succursale 23337, Îles des Sœurs, et mentionne également qu'il y a un inspecteur de la CSST qui recommande l'utilisation d'un marchepied à la succursale 33611.

M. Laperrière réitère que la partie syndicale est en désaccord avec l'utilisation du marchepied ainsi que la mise à l'essai du marchepied, car celui-ci représente des risques de chutes et d'entorses puisque l'on ne voit pas le bout de la marche avec une caisse dans les mains. En terminant, M. Jean Jr Laperrière informe la partie patronale que le syndicat SEMB CSN conteste la décision de la CSST à la succursale 33611, Victoriaville. Donc le comité attendra la décision dans ce dossier.

134.04 Affaires Nouvelles

A) Prévention et sensibilisation lors de dégustation en succursale

Suite à une plainte d'un employé qui dénonce qu'il y a environ 70 dégustations de produit par semaine à cette succursale et que le personnel ne crache pas toujours les produits dégustés, la partie syndicale se demande s'il n'y a pas lieu de vérifier si cela ne met pas la sécurité des personnes en cause. Après discussion, il est convenu que M. Pierre Denommée va vérifier s'il y a une problématique à cette succursale, et fera un rapport au comité.

B) Mise à jour du programme de prévention

M. Jean Jr Laperrière mentionne que l'on devrait mettre à jour le programme de prévention et suggère la formation d'un sous comité afin de faire le travail. Les parties choisiront les responsables pour ce dossier.

M. Gingras propose d'attendre au prochain comité.

C) Plan de travail 2007

Tel que le stipule l'article 28 des règlements généraux du Comité, celui-ci doit pour le 31 janvier de chaque année, présenter à l'employeur son plan d'action pour l'exercice à venir. Le plan d'action doit couvrir la période du 1^{er} avril au 31 mars. À partir des approbations obtenues, le comité met en application le plan d'action.

Il fût convenu que le comité élabore un plan d'action en prenant en considération l'ensemble des dossiers et détermine certains dossiers à être traités de façon prioritaires.

D) Accès aux fiches d'inspection pour le représentant à la prévention

M. Simon M. Malenfant demande à ce qu'il reçoive copie des formulaires d'inspection en succursale. M. Benoit Gingras fera le suivi.

E) Réflexion au Comité

M. Gilles Boudreau propose que le Comité s'accorde une journée de réflexion afin de déterminer ensemble des objectifs et des façons de faire qui nous permettraient d'améliorer le rendement du Comité.

134.05 Levée de la réunion

M. Pierre dénommée propose la levée de la réunion à 17h05.

Marielle Murray
Coprésidente patronale Coprésident syndical

Gilles Boudreau

COMITÉ PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ
SEMB/CSN/SAQ